

Fiche de Poste

Chef de Division de la distribution et du marché électriques

Mission(s)

- Veiller à l'organisation et au fonctionnement du marché électrique national dans le cadre de la consolidation d'un marché énergétique libéralisé et intégré dans son environnement régional;
- Assurer le suivi des activités et des programmes de développement relatifs à la distribution et à l'électrification rurale.
- Participer en collaboration avec les organismes concernés, à la préparation et à l'application de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'électricité.

Responsabilités

- L'organisation et le fonctionnement du marché électrique national dans le cadre de la consolidation d'un marché énergétique libéralisé et intégré dans son environnement régional;
- le suivi des activités relatives à la distribution de l'électricité et à la réalisation des programmes d'électrification rurale;
- La contribution à la préparation et à l'application de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'électricité, en collaboration avec les organismes concernés;
- La contribution à l'élaboration et la mise en œuvre du système tarifaire de l'énergie électrique;
- La contribution à la préparation et à la mise en œuvre des conventions et arrangements de coopération dans le domaine de l'électricité.

Activités principales

1) Technique

- Suivre les activités de distribution de l'électricité et veiller à l'organisation du marché ;
- Suivre les activités des établissements sous tutelle opérant dans le domaine de la distribution;
- Assurer le suivi de la réalisation des programmes d'électrification rurale;
- Répondre aux différentes requêtes concernant la distribution électrique, la gouvernance de l'ONEE, la tarification et la facturation ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour de la stratégie nationale, pour le développement du secteur électrique et veiller à sa mise en œuvre;
- Participer en collaboration avec les organismes concernés, à la préparation et à l'application de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'électricité.
- Participer en collaboration avec les organismes concernés à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement de la distribution électrique;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du système tarifaire de l'énergie électrique ;
- Participer aux travaux de la commission Interministérielle des Prix ;
- Participer aux études ayant trait au marché électrique et à la gestion de la demande. ;
- Participer aux travaux de la commission technique des agréments des vérificateurs des installations électriques ;

2) Management

- Animer les réunions (activités des services de la Division et opérateurs du secteur) ;
- Veiller à la définition des objectifs de la Division et à l'exécution des plannings de leur réalisation;
- Participer à la définition des objectifs globaux de la Direction ;
- Superviser et coordonner les activités des services relevant de la Division ;
- Organiser, planifier, gérer et animer le travail au sein de la Division ;
- Encadrer, assister et motiver le personnel de la Division ;
- Assurer la coordination, la cohérence et l'homogénéité dans la réalisation des activités de la Division;
- Développer la communication au sein de la Division.

3) Administratif

- Etablir les actes administratifs nécessaires à la bonne marche du travail au sein de la Division ;
- Répondre aux questions parlementaires (écrite ou orale) concernant les activités de la Division;
- Contribuer aux préparatifs liés à la loi des Finances et au budget de la Direction;
- Assurer la gestion administrative de la division;
- Assurer la gestion des opérations de visites techniques, d'inaugurations et de missions ;
- Etablir les notes et rapports demandés par la hiérarchie.

Champ des relations de travail	
Interne	Externe
<ul style="list-style-type: none"> Toutes les entités du DEM 	<ul style="list-style-type: none"> Les Départements ministériels; Les établissements et organismes sous tutelle (ONEE, MASEN, SIE, IRESEN et AMEE), les opérateurs privés Les autorités locales Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification ; L'agence Marocaine de Développement des Investissements ; Les organismes internationaux.
Portefeuille de compétences	
Types de savoirs à maîtriser	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation en vigueur liée aux activités du secteur électrique
	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de distribution de l'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Réseau électrique
	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du marché d'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Tarification de l'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Procédure d'expropriation pour utilité publique
	<ul style="list-style-type: none"> Procédures des appels d'offres relatifs aux activités de l'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation des marchés publics
	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de l'environnement du DEM
	<ul style="list-style-type: none"> Organisation, mission et culture de l'Administration
	<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'équipe
	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de projet
	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de communication
	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de négociation
	<ul style="list-style-type: none"> Techniques d'analyse et de synthèse
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et appliquer la réglementation en vigueur liée aux activités de l'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et analyser des indicateurs électriques
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les procédures administratives d'octroi des actes administratifs (agrément, autorisations, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en application les principes de la régulation du marché d'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en application les procédures d'acquisition des terrains
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en application les procédures des appels d'offres liés aux activités de l'électricité
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les techniques de communication
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les techniques de négociation
	<ul style="list-style-type: none"> Conduire une réunion
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> Sens des responsabilités ;
	<ul style="list-style-type: none"> Leadership ;
	<ul style="list-style-type: none"> Sens de l'organisation ;
	<ul style="list-style-type: none"> Esprit d'analyse et de synthèse ;
	<ul style="list-style-type: none"> Esprit d'équipe
	<ul style="list-style-type: none"> Rigueur ;
	<ul style="list-style-type: none"> Sens de l'écoute ;
	<ul style="list-style-type: none"> Confidentialité ;
	<ul style="list-style-type: none"> Sens de relationnel.
<ul style="list-style-type: none"> Sens de négociation 	
ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL	
L'emploi exige :	
<ul style="list-style-type: none"> Le développement continu de compétences techniques et réglementaires liées au domaine de l'électricité; Une capacité de supporter des relations publiques multiples et diversifiées; Des déplacements fréquents ; Le respect des délais réglementaires. 	

